

Les réalisatrices françaises **Que la France tienne... et les autres suivront ?**

Jean-Marie Lanlo

Numéro 299, novembre 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/80385ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (imprimé)

1923-5100 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanlo, J.-M. (2015). Les réalisatrices françaises : que la France tienne... et les autres suivront ? *Séquences : la revue de cinéma*, (299), 50–50.

Les réalisatrices françaises Que la France tienne... et les autres suivront ?

Depuis les origines du cinéma, la France compte des femmes cinéastes. La pionnière (Alice Guy) a en effet tourné son premier film dès 1896. Par la suite, il y eut notamment Germaine Dulac, Agnès Varda... avant que leur nombre n'augmente progressivement à partir des années 1970. Depuis dix ans, le phénomène semble prendre encore plus d'ampleur.

JEAN-MARIE LANLO

Il y a 25 ans, les femmes cinéastes étaient encore peu nombreuses en France, même s'il en existait, et non des moindres. Dans les années 1990, des noms importants vinrent s'ajouter à la liste, mais le mouvement semble avoir pris encore plus d'ampleur ces dix dernières années. Une étude publiée par le Centre national de la cinématographie en 2014 stipulait d'ailleurs qu'en France, les femmes réalisatrices de longs métrages représentent aujourd'hui 23 % contre 18,4 % en 2008.

Cependant, au-delà du nombre croissant de réalisatrices, certains aspects restent problématiques. Le premier concerne les budgets mis à leur disposition, nettement inférieurs à ceux accordés aux hommes. Le second concerne la reconnaissance. Ainsi, lors des dix dernières années, seulement cinq femmes ont été nommées aux Césars dans la catégorie Meilleur réalisateur (Pascale Ferran, Valérie Donzelli, Maïwenn, Noémie Lvovsky et Céline Sciamma). Toutefois, une évolution des mentalités est peut-être en cours puisque quatre nominations ont eu lieu ces quatre dernières années. De plus, la catégorie Meilleur premier film semble traduire l'importance de la relève féminine. Lors des dix dernières années, on retrouve en effet en moyenne, annuellement, près de deux films réalisés par des femmes (sur un total de cinq nominés).

Plus important encore, nombre de ces nouvelles venues sont en train de s'imposer sur la scène internationale. Cette année, par exemple, plusieurs réalisatrices françaises ayant fait leurs débuts durant la dernière décennie étaient présentes à Cannes: Valérie Donzelli et Maïwenn en compétition, Alice Winocour à Un Certain Regard et Deniz Gamze Ergüven (réalisatrice franco-turque formée à la Fémis) à la Quinzaine des réalisateurs¹. En plus des noms déjà cités, ces dix dernières années ont vu naître des réalisatrices talentueuses (Mia Hansen-Løve, Rebecca Zlotowski, Katell Quillévéré, voire Brigitte Sy, actrice venue à la mise en scène sur le tard) qui ont toutes par la suite réalisé au moins un second film.

En plus d'être une avancée sociétale, une telle évolution est aussi une avancée cinéphilie (possibilité de voir abordés plus facilement certains sujets tabous lorsqu'ils sont traités par des hommes et multiplication des points de vue sur certaines problématiques). Il ne faudrait cependant pas que le phénomène se transforme en procédé trop codifié. Cela ne semble heureusement pas être le cas. Des films de grande qualité comme *Qu'un seul tienne et les autres suivront*, *Grand Central* et *Eden* nous prouvent le contraire en refusant de se laisser enfermer dans le ghetto du « film de femmes ». Plus satisfaisant encore, ces films témoignent

d'une évolution qualitative du cinéma français au féminin (point de vue, il est vrai, purement subjectif d'un observateur attentif du cinéma français de ces 25 dernières années).



Léa Fehner réalisatrice de *Qu'un seul tienne et les autres suivront*

Non seulement les femmes cinéastes sont de plus en plus nombreuses en France, mais leurs films sont d'une qualité croissante. Si tout est loin d'être parfait, la France semble au moins ouvrir la voie.

Alors, rêvons un peu: dans quelques années, l'impression d'appartenir à un cinéma minoritaire n'existera peut-être plus puisqu'un film réalisé par une femme ne sera plus une particularité mais un fait. Il n'y aura peut-être plus de polémiques autour d'impositions de quotas et les films « au féminin » permettront simplement une diversification des points de vue. Croisons les doigts pour que le mouvement – qui a pris de l'ampleur depuis dix ans en France – se confirme et se généralise aux autres pays. Continuons d'espérer en paraphrasant le superbe premier film signé Léa Fehner et osons conclure avec un brin d'idéalisme universaliste: Que la France tienne... et les autres suivront !

¹ L'an dernier, on y retrouvait notamment Céline Sciamma, Mélanie Laurent et les coréalisatrices de *Party Girl* (film réalisé par deux femmes et un homme).